

DOSSIER DE PRESSE



**VOIES CITOYENNES.
EXPOSITION CONSACRÉE AUX 50 ANS
DU SUFFRAGE FÉMININ
DU 6 FÉVRIER AU 31 JUILLET 2021**

Les Archives de l'Etat du Valais, la Médiathèque Valais-Sion et l'Office cantonal de l'égalité et de la famille proposent une exposition consacrée au 50^e anniversaire du suffrage féminin.

Sommaire :

**Enfin citoyennes ! par Esther Waeber Kalbermatten, Conseillère d'Etat
Cheffe du département de la santé, des affaires sociales et de la culture**

**50 ans de suffrage féminin, et alors ? par Isabelle Darbellay Métrailler,
Cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille**

**Historique du droit de vote des femmes, par Justine Luisier,
commissaire de l'exposition**

6 thèmes, par Justine Luisier, commissaire de l'exposition

**Programme de médiation, par Aline Héritier, Responsable de la médiation
culturelle de la Médiathèque Valais – Sion**

Enfin citoyennes !

Quatorze ans avant le droit de vote au niveau fédéral, le 3 mars 1957, 33 femmes sur les 86 que compte la commune d'Unterbäch dans le Haut-Valais ont osé se rendre aux urnes pour la première fois de l'histoire suisse. Cela s'est passé également à Monthey, Martigny-Bourg et Sierre.

Acte rebelle, acte symbolique, il augure la fin de l'infériorité juridique de la femme en Suisse. Et c'est le 12 avril 1970, que le Valais, canton pourtant conservateur, vote « oui » au suffrage féminin, une année avant la Suisse qui l'introduit le 7 février 1971. Cet acte important méritait bien une exposition.

Cela est maintenant chose faite ! L'exposition bilingue présentée aujourd'hui se veut rétrospective et pédagogique. Il s'agit en effet de marquer ce jubilé mais aussi de remettre en lumière ces événements historiques, notamment pour la jeune génération. Il est important que les enfants et les jeunes, qui seront aussi invités à visiter cette exposition, connaissent les luttes qui ont été nécessaires pour que les femmes obtiennent un droit aussi élémentaire que celui de voter. Aujourd'hui, certains ne savent peut-être pas que leurs grands-mères ne pouvaient pas voter, ni d'ailleurs travailler ou ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leurs époux.

Ces faits sont importants à rappeler pour mieux comprendre la situation d'aujourd'hui et pourquoi il est toujours nécessaire de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes et de combattre les discriminations qui perdurent. Car en effet, même si le droit de vote - revendication féministe phare - a été acquis il y a maintenant 50 ans, il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes aient les mêmes chances que les hommes. A un mois des élections cantonales, je rappelle par exemple que les femmes ne représentent pas 20% des élu-e-s au Grand Conseil.

Conscientes de ces efforts fournis et de à ceux à venir, la Médiathèque Valais –Sion, les Archives de l'Etat du Valais et l'Office cantonal de l'égalité et de la famille proposent une exposition à voir par tous les Valaisans et toutes les Valaisannes, de tout âge !

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat
Cheffe du département de la santé, des affaires sociales et de la culture

50 ans de suffrage féminin, et alors ?

A l'occasion des jubilés valaisan (en 2020) et suisse (en 2021) du suffrage féminin, l'OCEF a souhaité rappeler le contexte historique de ces événements afin de permettre notamment aux jeunes générations de mieux connaître cette histoire récente. En effet, fêter un jubilé reste finalement un événement assez banal mais qui prend tout son sens s'il permet de mieux comprendre la société et son évolution.

Pour ce faire, quelques chiffres méritent d'être rappelés : même si les femmes ont fortement progressé lors des dernières élections communales, elles représentent souvent moins du ¼ des élues, voire même moins de 20% dans les instances cantonales valaisannes... Dans presque toutes les élections, leur taux d'élection reste inférieur à celui des candidats. Pourtant, le droit de vote leur a été accordé en 1971, l'article constitutionnel prônant l'égalité des sexes accepté en 1981 et la première grève des femmes date de 1991. Force est de constater que l'évolution est lente.

Alors, il est plus que jamais nécessaire de rappeler que la Suisse est dans les derniers pays occidentaux à avoir fait des femmes des citoyennes à part entières. Rappeler aussi le contexte délétère des campagnes successives pour ce droit élémentaire : ce serait la fin des familles, les femmes devenues citoyennes seraient perdues, etc. La situation d'aujourd'hui est sans aucun doute l'héritière de cette histoire récente, qu'il vaut la peine de rappeler. Cela est d'autant plus utile que si le principe d'égalité n'est aujourd'hui plus remis en question, la nécessité d'agir pour réaliser l'égalité dans les faits n'est pas partagée aussi largement qu'on pourrait l'espérer. Mettre en place des politiques volontaristes, parler des quotas, contrôler l'application de l'égalité restent tabous. A témoin, la récente révision de la loi fédérale sur l'égalité a d'abord été réduite avant de pouvoir être acceptée, et elle ne prévoit ni contrôles ni sanctions.

Dans ce contexte, il est donc utile de rappeler que l'égalité des droits ne règle pas tout. L'égalité dans les faits, également prévue dans la Constitution suisse, nécessite un engagement appuyé et répété de toutes les instances officielles. Un véritable changement de mentalité est lancé mais implique l'engagement de toutes et tous afin que les femmes soient non seulement des électrices mais de véritables citoyennes avec les mêmes chances. Cela suppose des changements de paradigmes en matière de partage des rôles entre femmes et hommes dans la sphère privée également, pour les choix professionnels et aussi dans le refus des comportements abusifs tel le harcèlement sexuel et les violences domestiques.

Avec cette exposition, l'OCEF souhaite contribuer à promouvoir cette nécessaire évolution sociétale et remercie la Médiathèque Sion et les Archives de l'Etat du Valais de leur collaboration.

Isabelle Darbellay Métrailler
Cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

Historique du droit de vote des femmes

Le 12 avril 1970, les citoyens valaisans accordent à leurs épouses, filles, sœurs et mères le droit de vote et d'éligibilité pour tout ce qui concerne les affaires cantonales. Si, ce jour-là, 72,6% des votants acceptent cette modification de la Constitution valaisanne et permettent ainsi au canton d'enregistrer la plus forte majorité connue jusqu'à ce jour dans le cadre de l'introduction du suffrage féminin en matière cantonale, l'opinion quant au droit de vote et d'éligibilité des femmes ne fut pas toujours favorable dans la population. En 1945 déjà, Peter von Roten dépose une motion au Grand Conseil afin d'accorder ce droit aux Valaisannes, mais elle est largement refusée par les députés. Malgré la volonté de Peter von Roten et la création de l'Association valaisanne pour le suffrage féminin en 1946, présidée par Renée de Sépibus, il faudra attendre septembre 1967 pour que la motion déposée par François Couchepin et consorts le 31 janvier 1966 demandant l'instauration du suffrage féminin en Valais soit acceptée au Grand Conseil. L'idée a donc fait son chemin sur la scène politique, et de cette motion Couchepin découle la votation du 12 avril 1970, qui instaure le suffrage féminin en Valais malgré une campagne d'opposition relativement forte dans le canton. Moins d'une année plus tard, le 7 février 1971, tous les citoyens suisses sont appelés à voter sur une introduction du suffrage féminin au niveau fédéral. L'objet est accepté à 65,7% et les Valaisans sont même presque 80% à dire « OUI » au suffrage féminin cette année-là.

Six thèmes

L'exposition « Voies citoyennes. 50 ans du suffrage féminin en Valais » se décline en 6 thématiques distinctes.

Le premier tableau se consacre à l'histoire de l'introduction du suffrage féminin en Valais, et de manière plus générale, en Suisse. Obtenir le droit de vote et d'éligibilité est une étape importante pour les femmes, mais il faut ensuite entrer dans l'arène politique aussi bien au niveau cantonal et fédéral qu'au niveau communal.

Aussi, la deuxième thématique met en lumière les femmes qui se sont lancées en politique et qui ont ainsi ouvert la voie, à l'instar de Gabrielle Nanchen – première conseillère nationale valaisanne en 1971 –, de Monique Paccolat – première présidente du Grand Conseil en 1986 – ou encore de toutes les premières élues dans les conseils communaux et généraux du canton dès 1972.

Toutefois, les femmes qui s'engagent en politique après 1971 ne sont pas les seules à avoir une influence durable sur l'histoire des Valaisannes ; des personnalités, comme Iris von Roten marquent également profondément l'histoire du féminisme en Suisse.

Le troisième axe thématique se concentre sur Iris von Roten, et plus particulièrement sur son ouvrage *Frauen im Laufgitter* (1958) – ouvrage phare de la littérature féministe – dont la première traduction française paraîtra ce printemps.

Même si les femmes se trouvent au centre de l'exposition, il est essentiel de mettre également en lumière les hommes, à l'instar de Peter von Roten ou de François Couchepin, sans qui la question du suffrage féminin n'aurait jamais pu prendre place sur la scène politique valaisanne. Le quatrième tableau de l'exposition leur est consacré, de même qu'à Hermann Pellegrini, président de l'Association valaisanne pour le suffrage féminin dès 1969, qui a également joué un rôle important dans la diffusion d'arguments favorables au droit de vote et d'éligibilité des femmes au sein de la population.

Malgré ces soutiens, l'opinion n'est pas toujours favorable à l'introduction du suffrage féminin. Ce désaveu se retrouve dans la presse, où de nombreuses personnalités publiques ou non prennent la plume et s'opposent à l'idée que les femmes puissent voter. Cette opposition transparaît vraiment dans la cinquième thématique.

Le dernier tableau se consacre aux 50 années suivantes ; il fait la part belle à la création de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, mais revient également sur les moments clés d'une lutte qui perdure encore : les grèves de 1991 et de 2019.

Aujourd'hui, cela fait donc 50 ans que les femmes peuvent prendre part de manière officielle à la vie politique tant cantonale que fédérale ; pour autant, l'égalité entre les femmes et les hommes, bien qu'inscrite dans la Constitution fédérale, n'est encore pas complètement réalisée.

Justine Luisier, commissaire de l'exposition

Programme de médiation

Le programme de médiation culturelle se veut attractif et modulable afin qu'il s'adapte au mieux aux fluctuations des mesures de lutte contre la covid-19. Ainsi, les rencontres imaginées se déclineront en présentiel ou en ligne si l'actualité sanitaire l'exige. Une plateforme web dédiée permettra ainsi à tout un chacun de découvrir, à distance, les thématiques développées dans l'exposition, d'accéder aux archives audio-visuelles et aux supports de visite pour les écoles.

Une fois par mois, les rencontres « Enfin citoyennes ! », initiées en février 2020 par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille et la Médiathèque Valais - Sion, aborderont des sujets complémentaires de l'exposition tels que les attentes de jeunes politiciennes d'aujourd'hui (lundi 12 avril) ou encore le statut de la femme en 2021 (lundi 10 mai). Dès le printemps, des projections en soirée seront également proposées (dates communiquées ultérieurement).

Dans le cadre de ses rencontres littéraires, la Médiathèque Valais - Sion aura également le privilège d'organiser le vernissage de l'édition française du livre d'Iris von Roten « Frauen im Laufgitter » publié en 1958. 63 ans après sa publication, cet ouvrage phare, qui a marqué le paysage féministe suisse, connaîtra sa première traduction française, réalisée par Camille Logoz et publiée aux éditions Antipodes (1^{er} semestre 2021).

Les enfants et les familles ne seront pas en reste puisque des rendez-vous « contés » seront proposés, ainsi qu'un atelier durant l'été (passeport vacances).

Le samedi 12 juin, un brunch permettra de fêter ce jubilé en présence des pionnières et de figures marquantes de l'histoire politique valaisanne.

Les écoles (secondaire I et II, écoles de commerce, générales et professionnelles) seront invitées à découvrir cette exposition. Enseignants et professeurs auront le choix entre une formule de visite libre, guidée ou encore une « visite plus » qui se prolongera par un atelier autour de documents historiques et des articles de presse.

Les enseignants pourront trouver le détail de ces offres sur le site etincellesdeculture.ch.

Aline Héritier,
Responsable de la médiation culturelle de la Médiathèque Valais – Sion

Programme de médiation détaillé

Projections

« Bilan d'une épopée » 50 ans du droit de vote des femmes en Valais, documentaire de Cilette Cretton (52 min., Suisse 2020), produit par l'Association Via Mulieris.

« Verliebte Feinde », film de Werner Schweizer et Katja Früh (112 min., Suisse 2013), inspiré du livre éponyme de Wilfried Meichtry, biographie des époux von Roten basée sur leur correspondance, paru en 2007 et traduit en 2014 par Delphine Hagenbuch et Johan Rochel (éditions monographic, Sierre)

Enfin citoyennes !

Lundi 12 avril, à 12h15 : « Jeunes politiciennes. Quelles attentes ? Quels engagements ? ». Table ronde modérée par Kathleen Cornaille entourée de jeunes femmes engagées en politique qui témoigneront de leur vécu suite aux récentes campagnes électorales, communales et cantonales.

Lundi 10 mai, à 12h15 : « Devenues citoyennes. Quel statut pour les femmes en 2021 ». Table ronde modérée par Claudine Gaillard Torrent qui mêlera témoignages et réflexions sur la place des femmes dans la société et son évolution.

Brunch « Enfin citoyennes ! Fêtons et créons notre avenir »

Samedi 12 juin, 10h à 13h : Organisée sous forme d'un brunch, cette dernière rencontre permettra de fêter l'évènement, en présence de femmes qui ont marqué l'histoire politique valaisanne en étant des pionnières.

Dans le cadre du cycle littéraire de la Médiathèque Valais - Sion

Vernissage et rencontre avec Camille Logoz, traductrice de la 1^{ère} version française du livre « Frauen im Laufgitter » d'Iris von Roten.

Rencontres enfants - jeunesse

Contes in situ ou en ligne (dates communiquées sur le site www.mediatheque.ch)

Visites :

Pour les médias

Merci de contacter Justine Luisier pour une visite personnalisée : 079 740 45 01

Horaires de visites, hall des Arsenaux

En attendant les nouvelles directives sanitaires pour une ouverture au public, découvrez l'exposition sur https://youtube.com/playlist?list=PLI4TO_iGOGLBSTk_zcEcU8cB7qeDFMX70

Horaires pour les écoles

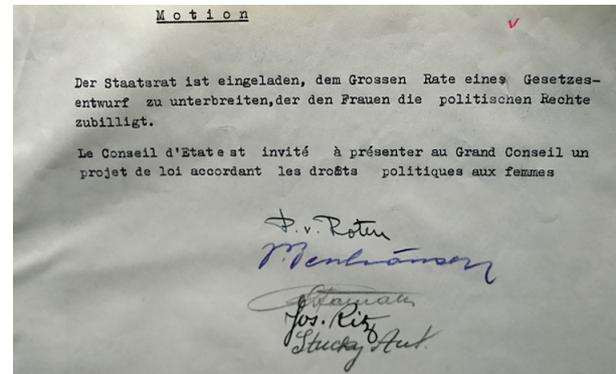
Dès à présent, inscriptions et informations sur <https://www.etincellesdeculture.ch/>

Visuels LDD à disposition des médias

>>> téléchargeables sur le site <https://www.vs.ch/web/culture/infos-medias>



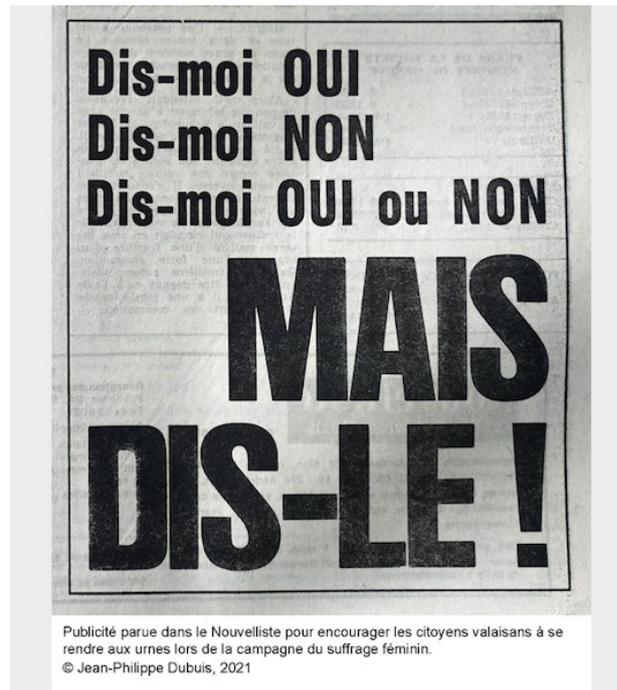
Le 3 mars 1957, les femmes ne votent pas uniquement à Unterbach, mais également à Martigny-Bourg.
Am 3. März 1957 dürfen die Frauen nicht nur in Unterbach wählen, sondern auch in Martigny-Bourg.
© Léonard Gianadda, Médiathèque Valais – Martigny



Motion de Peter von Roten de 1945 concernant le droit des femmes
Peter von Rotens Antrag von 1945 zum Frauenstimmrecht.
CH AEV, 1001-1, no 276, Protocoles des séances du Grand Conseil, session de novembre 1945 © Jean-Philippe Dubuis, 2021



Reproduction d'une affiche (1920) des opposants au suffrage féminin, publiée dans le *Walliser Bote* du 7 février 1996.
Plakat «Frauenstimmrecht NEIN» (1920), *Walliser Bote* vom 7. Februar 1996. Reproduktion.



Publicité parue dans le *Nouvelliste* pour encourager les citoyens valaisans à se rendre aux urnes lors de la campagne du suffrage féminin.
© Jean-Philippe Dubuis, 2021



Timbres suisses à l'effigie d'Iris von Roten, mis en circulation en 1996
Schweizer Briefmarke mit Iris von Roten-Meyer (1917-90). HELVETIA 110, P.
Schopfer, 1996
Cote: CH AEV. 4350-2017/26, 2.3 Droit de vote des femmes © Jean-Philippe Dubuis, 2021